



Communiqué

Campagne de prévention de la Police municipale de Lausanne «LE SAS A CYCLES C'EST POUR MOI»

Dès le 15 mai, la Police municipale de Lausanne mènera une campagne de prévention «LE SAS A CYCLES C'EST POUR MOI» destinée à informer les usagères et usagers de la route sur l'importance de laisser libre ces zones d'attente pour les cycles et cyclomoteurs légers.

En réponse à l'augmentation des déplacements à vélo et cyclomoteur léger, ainsi qu'aux préoccupations croissantes concernant la sécurité routière, la Police municipale de Lausanne lance cette semaine une campagne de sensibilisation visant à promouvoir l'importance de laisser libre les sas vélos aux feux rouges.

Ces sas, également connus sous le nom de zones d'attente vélos, sont des espaces délimités devant les feux de signalisation, réservés aux cyclistes, aux conductrices et conducteurs de cyclomoteurs légers. Ces zones offrent aux deux-roues un espace pour s'arrêter en toute sécurité devant les autres véhicules motorisés, et leur permettent de repartir plus facilement.

En laissant libre les sas vélos, les conductrices et conducteurs de véhicules motorisés contribuent à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation pour tous les usagères et de la route, tout en réduisant le risque d'accidents.

Durant cette campagne, la Police municipale de Lausanne sera présente sur le terrain afin de sensibiliser les usagères et usagers sur l'importance de ces espaces dédiés. Elle s'assurera également du respect du marquage et de la signalisation lumineuse présents aux intersections.

En adoptant cette pratique, chacune et chacun peuvent contribuer à rendre nos routes plus sûres et plus agréables.

Le corps de police

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Adj Patrick Pollen, chef prévention routière Lausanne, tél. +41 21 315 37 90**
- **Lt Michel Gandillon, remplaçant chef division communication, tél. + 41 21 315 39 02**

Lausanne, le 14 mai 2024